



panoramag

le magazine de votre commune



juin / juillet / août 2016

# 8

P OUZ AUGES



Cérémonie de naturalisation à la préfecture



Tounoi de Tennis



Visite du jury pour le label « Petites Cités de Caractère »



Les représentants de Ecolabel et Trivalis en visite à Fleury Michon



Accueil des scolaires espagnols



Jardin'Arts



Accueil des scolaires Hollandais



Plantations rue de l'Aubépin

# Retour en Images



Jardin'Arts



Phénoménal Handball Tour



Exposition de l'Atelier d'Art du Colombier



La chasse aux œufs

2



«Les Supers Héros» à la Bibliothèque

# Edito

## DES LABELS POUR QUOI FAIRE ? POUZAUGES, VILLE LABELLISÉE

Signe de distinction pour une collectivité, le label est un élément d'identification qui garantit la qualité particulière d'un lieu.

Premier label d'écotourisme en France, le label « STATION VERTE » vient d'être attribué à la ville de Pouzauges et fait l'objet d'une reconnaissance officielle, assurant aux visiteurs la qualité de l'accueil et des séjours de vacances sur un site de qualité reconnue. (Voir page 14)

Toujours pour valoriser Pouzauges auprès du public, nous avons inscrit notre ville dans la démarche « PETITE CITÉ DE CARACTÈRE ». C'est une marque reposant sur une charte de qualité tant patrimoniale qu'environnementale décernée par une commission officielle.

Pour les élus, c'est le souci constant de sauvegarder, restaurer, entretenir notre patrimoine, de le mettre en valeur, l'animer et le promouvoir auprès des Pouzaugeais et des visiteurs.

Cette démarche est accompagnée financièrement par la Région.

Les labels, ça sert à quoi ?

Les labels procurent divers avantages. Ils sont source de différenciation. Ils apportent aux touristes des garanties en matière de qualité. Ils sont un gage de crédibilité et de confiance, valorisant le site.

De plus, l'intérêt de promotion est double dès lors que les organismes de labellisation communiquent aussi, particulièrement sur internet, sur les détenteurs de leur appellation.

Pour notre commune, ces labels reconnus de qualité s'inscrivent dans une demande de développement de l'attractivité du territoire pour le tourisme. Un développement qui sert Pouzauges, ses commerces et l'ensemble des activités économiques.

Rendez-vous le 26 juin pour la remise officielle du label « Station Verte » lors de la Fête des Moulins.

Michelle Devanne  
Maire de Pouzauges

# Sommaire

- Page 2 Retour en images
- Page 3 Edito
- Pages 4-5 Dossier du mois
- Page 6 Vie municipale
- Page 7 Développement économique
- Pages 8-9 Social et Solidarité
- Pages 10-11 Enfance, éducation, jeunesse
- Page 12 Urbanisme
- Pages 13-14 Patrimoine et environnement
- Page 15 Vie Sportive
- Pages 16-18 Culture et animations
- Pages 19-21 Vie associative
- Page 22 Infos pratiques
- Page 23 Les rendez-vous

Trimestriel de la ville de Pouzauges  
Mairie CS 21247 85702 Pouzauges Cédex  
Tél. 02 51 57 01 37 - www.pouzauges.com  
Directrice de publication : Michelle Devanne  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
Conception et réalisation  
Imprimerie Liaigre - Pouzauges - 02 51 57 10 93



# Dossier du mois

## SAISON TOURISTIQUE 2016

La saison touristique au Vieux-Château et aux Moulins Jumeaux du Terrier Marteau s'étendra cette année du samedi 2 juillet au dimanche 28 août.

Quatre saisonniers assureront l'accueil, les visites et les animations sur les deux sites.

Le Vieux-Château sera ouvert tous les jours de 11h à 19h. La visite pourra se faire en autonomie grâce à une fiche explicative ou bien guidée pour une durée d'environ 1 heure.



**Nouveauté 2016,**  
le Vieux-Château accueillera  
une exposition permanente  
sur le thème de la cuisine au  
Moyen-Age.

Vendée Expansion et un tour-opérateur nous ont sollicités pour une étape gastronomique (banquet médiéval) au Vieux-Château. L'Office de Tourisme et le service culturel de la Mairie participent à ce projet en accueillant les touristes et en organisant des visites guidées de Pouzauges. 14 dates ont été retenues du 27 juin au 12 septembre.



Les Moulins Jumeaux du Terrier Marteau seront ouverts au public tous les après-midi de 14h à 19h.

Une visite guidée permettra de découvrir le mécanisme encore préservé d'un des deux moulins.

Le second accueille quant à lui une exposition en accès libre sur la vie des meuniers.

**Nouveauté 2016,**  
un parcours explicatif installé  
dans le parc des moulins vous permettra d'en apprendre  
plus sur l'histoire du blé.



**Nouveauté 2016,**  
tous les mardis à 10h30 de fin juin  
à mi-septembre, visites guidées  
de l'église Notre-Dame du Vieux-  
Pouzauges. Une façon de découvrir  
ou redécouvrir l'histoire du lieu et ses  
exceptionnelles peintures murales.

Renseignements et réservations :  
02 51 57 01 37 ou  
[culture.tourisme@pouzauges.fr](mailto:culture.tourisme@pouzauges.fr)

### ESCAPADES NOCTURNES :

Tous les jeudis à 20h30, escapade nocturne : au départ du Vieux-Château, un guide vous entrainera à travers les venelles pour découvrir le patrimoine et l'histoire de Pouzauges.

Renseignements et réservations :  
02 51 57 01 37 ou [culture.tourisme@pouzauges.fr](mailto:culture.tourisme@pouzauges.fr)



### ANIMATIONS ENFANTS :

- Ateliers médiévaux au Vieux-Château tous les mardis à 16h30
- Les P'tits Meuniers aux Moulins Jumeaux du Terrier Marteau tous les jeudis à 15h

Renseignements et réservations :  
02 51 57 01 37 ou [culture.tourisme@pouzauges.fr](mailto:culture.tourisme@pouzauges.fr)



Tous ces sites seront également  
ouverts gratuitement au public lors  
des Journées Européennes du Patrimoine  
qui se dérouleront les 17 et 18 septembre.



# Vie municipale

## Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2016

Le Conseil Municipal a approuvé :

- les Comptes de Gestion et les Comptes Administratifs 2015 des différents budgets de la Commune : Budget Général, Budget Assainissement, Budget Pépinières d'Entreprises, Budget Lotissement de La Balière, Budget Lotissement Les Hauts du Prieuré.

Le Conseil Municipal a adopté le Budget Général 2016 ainsi que ses Budgets Annexes.

Le Conseil Municipal a procédé au vote des subventions aux associations.

Le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de deux subventions pour des travaux de toitures au titre des programmes d'aide à la rénovation et mise en valeur du patrimoine architectural.

Le Conseil Municipal a autorisé la signature des deux conventions avec le SyDEV relatives :

- à l'effacement des réseaux de la rue du Bourg Belard. Montant des travaux : 151 459 € HT, participation communale : 76 318 €.
- à l'éclairage de la rue du Bourg Belard. Montant des travaux : 25 363 € HT, participation communale : 12 682 €.

## Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 avril 2016

• Le Conseil Municipal a décidé de maintenir, pour 2016, les taux des trois taxes locales soit :

- Taxe d'habitation : 14,63%
- Taxe foncier Bâti : 15,66%
- Taxe Foncier Non Bâti : 42,01%

Le Conseil Municipal a décidé de garantir, à hauteur de 20 000 €, l'emprunt de 80 000 € souscrit par l'association Calypso, auprès du Crédit Mutuel, pour l'acquisition de l'ancien local commercial PEZAC situé 116 avenue des Moulins.

Le Conseil Municipal a émis un vœu afin que le Centre des Finances Publiques soit maintenu sur Pouzauges, pour donner les moyens à ce dernier d'assurer auprès des collectivités et de la population des services de qualité à la hauteur des exigences attendues.

## Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 2 mai 2016

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des Jurés d'Assises à partir de la liste électorale de Pouzauges. Le Conseil Municipal a adopté la décision modificative n°1 du Budget Général relative à la réalisation de travaux urgents suite à une cassure sur le réseau d'eaux pluviales dans le secteur des Soriettes.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention européenne de 30 000 € pour les travaux de rénovation de l'ancienne supérette du centre-ville au titre du programme FEADER.

Le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi :

- de trois subventions pour des travaux de toitures au titre des programmes d'aide à la rénovation et mise en valeur du patrimoine architectural.
- d'une subvention au titre du programme de construction de murs de pierres.

Le Conseil Municipal a révisé les prix de vente des terrains du lotissement de La Balière pour tenir compte de l'augmentation de la TVA qui est passée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de 19,60% à 20%.

Le Conseil Municipal a décidé, pour apprécier la faisabilité financière du projet de piste synthétique d'athlétisme, de solliciter des subventions auprès de du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.

## Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2016

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter de l'Etat une subvention de 82 020 € au titre du Fonds d'Investissement Local pour les travaux de rénovation des halles communales estimés à 164 040 € HT.

Mon P'tit Marché  
vous ouvre  
ses portes



# Développement économique



Attendue depuis longtemps, notre supérette à ré-ouvert ses portes le mercredi 20 avril après 6 longues années de fermeture. A sa tête Nathalie Ferret la gérante, Valérie et Cloé les deux salariées.

En 2010, la Commune a acheté le bâtiment (120 000 €). Les travaux de réhabilitation (mise aux normes d'hygiène et de sécurité), engagés depuis 2015, ont coûté 206 898 € HT. Le locataire (bail progressif sur 9 ans) a assuré l'aménagement intérieur (rayonnage...) du magasin.

Ce nouveau commerce de proximité, alimentaire et de services, répond aux demandes de nombreux Pouzaugeais : épicerie traditionnelle avec des produits bio, une crèmerie, des fruits et légumes frais de Cezais, des surgelés...

Venez les découvrir tout au long de la semaine !

## Les halles



Les travaux de rénovation et de mise aux normes des halles vont débuter en septembre/octobre.

Les marchés du jeudi et samedi matin sont maintenus à l'extérieur devant l'Office du Tourisme et derrière la mairie.

Quelques mois de désagréments pour le confort de tous.

Vous découvrirez en fin d'année :

- Des étals et vitrines fixes personnalisés (olive, poisson, fromage, boucherie...).
- Des espaces modulables pour les producteurs, primeurs et fruits...

Nous avons obtenu une dotation exceptionnelle à l'investissement local de l'Etat de 82 000 €.

## Une boutique éphémère pour l'été

Fortes de leurs expériences pour les fêtes de fin d'année, elles remettent ça pour cet été :

- L'artiste peintre « MAM »
- et la Calligraphe « Pikelle ».
- Hélène Bailly, Cartoniste « C'est un carton ».
- Emilie Cornuault, Créatrice « un bonheur de coudre ».

Et un dépôt-vente de bijoux, maroquinerie et d'objets d'art.

Elles seront présentes en centre-ville, face à l'Office du Tourisme, du jeudi 23 juin au dimanche 31 juillet, les jeudis, vendredis et samedis de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.



# Social et solidarité

## La Ville réunit ses bénévoles

110 d'entre eux avaient répondu à l'invitation.

La Halte des SDF, l'Épicerie Communautaire, le Secours Catholique, le Groupe de Paroles des Ournais, la bibliothèque du Colombier, la résidence Les Collines et les porteurs des bulletins, municipal et communautaire, ont fait des tables rondes pour se rencontrer.

L'occasion de noter les points positifs, les difficultés rencontrées et imaginer ce qui pourrait être amélioré. En n'oubliant pas de proposer de « nouveaux services qui pourraient être nécessaires ».

Une soirée faite aussi de remerciements de la part de la Ville qui « ne pourrait assurer seule tous ces services ».



## La fête des foyers

La 6<sup>ème</sup> fête des foyers s'est déroulée le mercredi 18 mai au foyer La Clairière de Pouzauges. Elle réunissait les foyers la Borderie, la Clairière et la résidence Catherine de Thouars.

L'animation était assurée par Monsieur Laurent Epaud de Grosbreuil, un habitué de cette manifestation. Le goûter a été préparé par Madame Bernadette Roy de la Société Sodexo.

Une centaine de personnes a pu danser et chanter puis se restaurer.

Cette année, les résidents étaient chargés de la décoration. Ils ont réalisé des fleurs en papier de soie.

Après ce moment festif, chacun est reparti dans son lieu de résidence.



# Social et solidarité

## Point sur la navette

À partir du 2 juin, le service navette du jeudi matin sera assuré par la Commune avec un minibus adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, un service « été », en plus du jeudi matin, fonctionnera les mercredis et vendredis après-midis, pour desservir le lac, la piscine et l'Echiquier. Une plaquette présentera les circuits et horaires de cette nouvelle prestation.

À compter du 1<sup>er</sup> septembre, le service du mercredi après-midi desservira les différents équipements sportifs. Coût du trajet : 1€ (aller et retour) - Gratuit pour les -12 ans.



## Une application mobile pour la journée défense et citoyenneté

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC), la Direction du Service National (DSN) lance une application pour smartphone.

Cette application mobile permet de faciliter les démarches des jeunes et de leur donner des informations utiles relatives à cette journée. Le développement de cette application s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'action publique, visant à utiliser davantage les outils numériques dans la relation entre l'administration et les usagers.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et Google Play, l'application propose de nombreuses fonctionnalités. Les jeunes convoqués en JDS peuvent désormais :

- Géo-localiser leur site de JDS via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet.
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la Journée...).
- Prendre contact plus facilement avec les Centres du Service National (CSN) dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...).
- Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières au sein des armées de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Pour plus d'informations, contactez directement le Centre du Service National d'Angers : 02 44 01 20 50, [csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr), [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## Plan canicule 2016

La Ville de Pouzauges met en place un registre nominatif des personnes handicapées, des personnes isolées ainsi que des personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans leur ville.

Si vous souhaitez faire partie de ce dispositif, merci de vous faire connaître auprès du service Social, aux heures d'ouverture de la Mairie. Tél. 02 51 57 01 37



# Enfance Education Jeunesse

Le Conseil Municipal  
des Enfants en images



## Sortie à la Roche sur Yon avec le Conseil des Sages

Visite de l'Hôtel du Département, de l'Hôtel de Ville, du Haras. Découverte de la place Napoléon et moment de détente au bowling. Une très belle journée de rencontre avec le Conseil des Sages !



## De nombreux enfants à la boum solidaire

Beaucoup de jeux et de jouets  
recueillis pour les associations  
solidaires.

## Participation à la cérémonie commémorative du 8 mai

Un éveil à la citoyenneté.



## Un après-midi de réflexion à la Maison de l'Intercommunalité sur le thème « Rêve, imagine et viens créer le territoire de demain »

Se projeter dans l'avenir...  
un exercice difficile mais enrichissant.



Avant de se quitter pour  
les vacances d'été, les  
élus du CME organisent  
le 2 juillet :

- une matinée  
« nettoyage de la  
nature » avec les  
Marcheurs des Collines.
- un pique-nique au  
lac suivi d'un après-midi  
jeux sur la plage.

Les enfants, à partir de  
9 ans, y sont conviés.

## La Parole aux jeunes



Dans le cadre du diagnostic jeunesse lancé en septembre dernier, la municipalité a organisé, le samedi 30 avril, une journée d'animations dédiée à la jeunesse en y associant des partenaires institutionnels et associatifs locaux (CAF, Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, la Mission Locale du Haut Bocage, Format Pro, Familles Rurales, les Francas, les Céméa, l'UFCV, la Maison des Artistes...).

La journée a débuté par un café-causeries permettant aux adultes d'échanger sur leurs difficultés, leurs réussites, leurs expériences face au public jeune.

Ensuite, s'est déroulé un forum pour les jeunes proposant de nombreux ateliers d'information, de prévention ainsi que de pratique ludique, artistique ou sportive.

Cet après-midi s'est terminé par un concert.

Malgré le peu de fréquentation des jeunes, cette journée fut une réussite car l'occasion pour les partenaires éducatifs d'échanger sur leurs actions en direct de la jeunesse.

Deux questionnaires sont  
disponibles en ligne sur  
notre site internet  
[www.pouzauges.fr](http://www.pouzauges.fr)  
et accessibles via le portail  
facebook de la ville  
[www.facebook.com/Pouzauges](http://www.facebook.com/Pouzauges) :

- La parole aux Jeunes !  
(questionnaire 15/25 ans)
- La parole aux Parents !

N'hésitez pas à y contribuer !



## Chantier de Jeunes Bénévoles : du 11 au 15 juillet pour les 14-17 ans



Depuis 2003, la Commune met en place chaque année un chantier de jeunes.

Ce concept permet à de jeunes gens d'intervenir sur un chantier de construction ou d'entretien, encadrés par les services techniques de la Ville de Pouzauges, durant la matinée.

L'autre demi-journée, l'équipe pédagogique de Calypso propose des animations et sorties comme : baignade au centre aquatique, un baptême de l'air en ULM, des soirées et des grands jeux en tenant compte des souhaits et propositions des jeunes.

Ainsi, ces chantiers, en partenariat avec l'association Calypso, ont permis de rénover plusieurs lavoirs situés dans Pouzauges.

Renseignements et inscriptions auprès de l'association Calypso :  
[calypso.pouzauges@cegetel.net](mailto:calypso.pouzauges@cegetel.net), [www.calypsopouzauges.fr](http://www.calypsopouzauges.fr)

# Urbanisme



## « LES AUTORISATIONS D'URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE, DECLARATION PREALABLE... »

La Construction ou les travaux envisagés doivent être conformes aux règles contenues dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

**ATTENTION** : règles spécifiques en zone de protection du patrimoine !

Le Service Urbanisme de la Communauté de Commune du Pays de Pouzauges est à la disposition de la population pour répondre à toutes les questions relatives à l'Urbanisme et à l'Habitat. Ainsi, il convient de le consulter pour se renseigner sur des travaux envisagés. Toute occupation, installation ou construction doit être conforme aux dispositions d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal.

## ZOOM SUR LA DECLARATION PREALABLE (DP)

Cette formalité concerne les travaux exemptés de permis de construire tels que :

- Clôture.
- Piscine non couverte moins de 100m<sup>2</sup>.
- Changement de destination sans travaux.
- Les constructions neuves ou extensions de plus de 5m<sup>2</sup> et de moins de 20m<sup>2</sup> : abris de jardin, local technique...
- L'extension d'une construction existante supérieure à 20m<sup>2</sup> et inférieure à 40m<sup>2</sup>, située en zone urbaine et n'ayant pas pour effet de porter la surface de plancher à plus de 170m<sup>2</sup>.
- Modifications d'aspect extérieur : toiture, portes, fenêtres, volets, ravalement de façade, ouvertures...

## VOUS AVEZ OBTENU VOTRE PERMIS DE CONSTRUIRE OU LA DECISION DE NON OPPOSITION A VOTRE DECLARATION PREALABLE

N'oubliez pas :

- D'afficher l'autorisation accordée avant le début des travaux. L'affichage doit être réalisé à votre initiative, sur un panneau respectant les modalités réglementaires ; celui-ci doit être visible depuis le domaine public pendant toute la durée des travaux.

- Lors de l'ouverture du chantier, adresser une déclaration d'ouverture de chantier au service Urbanisme de la Communauté de Commune du Pays de Pouzauges.

- Une fois le chantier fini, vous devez attester que vous avez respecté l'autorisation obtenue (PC, DP...) par une déclaration attestant l'achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) adressée au service Urbanisme de la Communauté de Commune du Pays de Pouzauges.



## Durée de validité de votre autorisation d'urbanisme

La durée de validité initiale d'un permis de construire, d'aménager, de démolir ou d'une déclaration préalable est de 3 ans. Cette durée peut également faire l'objet d'une prorogation d'1 an.

D'une manière générale, une déclaration préalable de travaux est nécessaire, pour tous travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant.

Renseignez-vous !

Maison de l'intercommunalité - Service Urbanisme : 02 51 57 14 23. Du lundi au jeudi : 8h30-12h30/13h30-17h30 et le vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h.



# Patrimoine et environnement

Pouzauges, une future  
petite cité de caractère ?



Les Petites Cités de Caractère (PCC) constituent une marque axée sur la valorisation touristique du patrimoine bâti aggloméré. La charte nationale des PCC a été adoptée en 2009, avant la création de l'association nationale en 2011. A l'origine, l'homologation Petites Cités de Caractère était réservée aux villes de moins de 3 000 habitants. Le seuil a été augmenté à 6 000 habitants en 2012.

Pouzauges répond en partie aux critères d'éligibilité d'homologation, la municipalité a souhaité que la Commune présente sa candidature pour devenir Petite Cité de Caractère (PCC).

Cette homologation présente pour la commune les intérêts suivants :

- amélioration du bâti et du cadre de vie avec la correction des différents « points noirs » de la ville. Les PCC peuvent bénéficier de subventions de la Région jusqu'à 300 000 € HT pour la réalisation des objectifs (enfouissement des réseaux, travaux de voirie, réhabilitation des bâtiments communaux remarquables non classés...). Des financements de la Région peuvent aussi être mobilisés à destination des particuliers pour des travaux de réhabilitation en zone 1 ZPPAUP (centre) jusqu'à 10 000 €/projet.
- effet « vitrine » et retombées touristiques d'une marque à dimension nationale.
- promotion touristique de la ville via le guide régional annuel des PCC (couplé avec les Villes d'Art et d'Histoire, le site web des PCC, les panneaux signalétiques d'entrées de ville PCC et le logo).

Au-delà du seuil démographique, il existe trois types de critères nécessaires à l'obtention de l'homologation PCC pour une commune :

- le critère de la qualité architecturale du patrimoine bâti.
- le critère de l'accueil et de l'offre touristique.
- le critère de la motivation municipale.

Le critère de la qualité architecturale du bâti apparaît comme étant le plus difficile à satisfaire. Il s'applique aussi bien au bâti public que privé et s'attache à mettre en évidence les points positifs et les points noirs de la commune dans le domaine. Un programme pluriannuel de réhabilitation du patrimoine et de requalification de l'espace public doit être envisagé dans le cadre de l'homologation.

À la suite du dépôt officiel de la candidature de la commune à l'automne dernier, la commission d'homologation des PCC est venue à Pouzauges le 29 avril dernier afin d'apprécier si la commune pouvait ou non rentrer dans le réseau.

La commune connaîtra en fin d'année les suites qui auront été données à cette candidature

## Avis des travaux en cours

Les prochains travaux à venir :

- salle du Bois de la Folie : peinture extérieure de la face nord.
- maison des Remparts et presbytère : réfection des toitures.



# Patrimoine et environnement

## Embellissement de la rue de l'Aubépin

Le mercredi 13 avril, 50 Pouzaugeais, petits et grands, ont pu recevoir de précieux conseils sur la gestion différenciée de la part d'Emmanuel du CPIE et Vincent de Vendée Eau.

Quant à la partie technique, Stéphane Rainereau, agent de la Ville, a présenté les semis pied de mur dans les interstices des murs et a accompagné les enfants pour les plantations de vivaces dans les massifs.

Chacun est reparti avec son sachet de graines.

Nous nous sommes donnés rendez-vous au même endroit, le **mercredi 6 juillet à 10h** pour le suivi et l'entretien des semis pied de mur.



## Expérimentation de fauche d'accotements avec exportation de l'herbe



Pour accompagner les communes dans leur gestion différenciée, la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges expérimente la fauche avec récupération de la matière.

Cette technique permet de réduire l'apport de matière organique dans les fossés, donc de protéger la ressource en eau.

Actuellement, 40 kilomètres de voies communales sont concernés.

L'herbe est déposée chez des agriculteurs. Il est envisagé d'étendre la technique sur le pays de Pouzauges dans le but de la valoriser. (Peut-être un méthaniseur à l'échelon du pays de Pouzauges...)

# Patrimoine et environnement

## Label Station Verte

Soucieuse de favoriser sur son territoire le tourisme de nature, c'est tout naturellement que la ville de Pouzauges a présenté sa candidature. Courant Avril, nous avons reçu l'accord pour l'homologation.

Ce label vient récompenser toutes les actions diverses et variées menées par la Commune en matière de protection de son patrimoine, de politique environnementale, d'animations et d'accueil touristique.

### FOCUS SUR LE LABEL STATION VERTE (reconnu au niveau national) :

Une Station Verte est :

- un village proposant une offre permanente et organisée de loisirs.
- une destination respectueuse de l'environnement.
- un Office de Tourisme organisant l'accueil et l'information.
- au moins 200 lits en hébergements variés.
- des services, des commerces, des aires de jeux, des espaces entretenus et fleuris.
- des équipements de loisirs (baignade, jeux, sports, sentiers).
- des espaces de découvertes : nature, visites, produits à déguster.



## Entretien des chemins communaux

2 matinées programmées pour 2016 : samedi 2 juillet et samedi 1<sup>er</sup> octobre.

Après le passage du lamier, nous ramasserons les branchages. Certains chemins ont besoin d'un petit entretien.

Nous vous invitons à venir participer à la matinée d'entretien le samedi 2 juillet 2016.

Rendez-vous sur le parking de la salle Emile Robert à 8h. Inscriptions et renseignements auprès des services techniques au 02 51 57 59 63.

En octobre 2015, lors de la journée d'entretien, les usagers des chemins ont débuté l'ouverture des chemins, Les Suppes-La Nouette. Les agents techniques aidés des membres de l'association des Marcheurs des Collines ont poursuivi le déblaiement, Bois de Bède - Le Relais. L'association les Quads des Collines a été très active pour le déblaiement de ce chemin. Maintenant les liaisons Champporté - La Nouette ainsi que le bois de Bède - le Relais sont possibles. Merci à tous.



# Vie sportive

## Portes ouvertes de l'Escalade du Haut Bocage : samedi 25 juin

Le club ouvre ses portes le samedi 25 juin de 9h30 à 13h30 pour vous faire découvrir ses activités. Vous pouvez consulter toutes leurs activités sur leur site internet : <https://sites.google.com/site/escaladeduhautbocage/>



## Gala de Twirling : le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Le club de twirling de Pouzauges a égalé sa performance de l'année passée avec une nouvelle fois la sélection de toutes ses équipes pour le Championnat National qui a lieu le 24 et 25 juin à Vannes. Cette saison 2015/2016 a également été ponctuée d'excellents résultats par nos twirlers pouzaugeais avec de nombreux podium que ce soit en compétition individuelle ou bien équipe.

Cette année riche en émotions se clôturera avec le gala de fin d'année qui aura lieu le Vendredi 1<sup>er</sup> Juillet à 20h30 à la salle de l'étoile.

## Le Judo Club Pouzaugeais en Pologne !

Le Judo Jujitsu Club Pouzaugeais s'est déplacé du mercredi 06 avril au mardi 12 avril à Iwiczna en Pologne. Onze élèves de 10 à 13 ans, accompagnés de leur enseignant Philippe Sourisseau et de Adeline Sentenac Sourisseau, ont découvert la Pologne et reçu un accueil des plus chaleureux. Après deux séances d'entraînement avec les élèves d'Artur Brzezinski, français et polonais ont pu se mesurer les uns aux autres lors d'une compétition. Tous sont revenus l'esprit plein de souvenirs et de magnifiques rencontres. Ils sont maintenant impatients d'accueillir leurs amis polonais lors de la saison 2016-2017.

Le club accueillera également les espagnols de Puertollano et les ariégeois du Dojo du Couserans.

Le club proposera à la rentrée une nouvelle section : le MJA/MMA, mélange de différentes techniques de combat.

Essais gratuits pour tous les cours du 05 au 16 septembre.

Inscriptions : mercredi 22 juin de 17h à 19h, vendredi 24 juin de 18h à 19h30, vendredi 2 septembre de 18h à 19h30 et vendredi 16 septembre de 18h à 19h au dojo Michel Traineau.

Renseignements : [www.judoclub-pouzauges.com](http://www.judoclub-pouzauges.com) / 06 70 51 30 18



## Pétanque du Haut Bocage - Championnat de Vendée

Notre club a été retenu par le Comité de Vendée pour organiser la dernière grosse compétition de l'année 2016 en Vendée.

Le Championnat de Vendée triplète mixte est une compétition se déroulant sur 2 jours, les samedi et dimanche 17 et 18 septembre. Début des parties le samedi à 14h jusqu'au 1/16<sup>ème</sup> de final. Reprise le dimanche à 9h, la finale aura lieu vers 16h.

Nous allons recevoir environ 160 triplètes soit 480 compétiteurs/trices. La particularité de ce championnat est la présence obligatoire dans chaque équipe d'une ou deux femmes.

16

Une fois de plus nos bénévoles sont mis à contribution pour que l'organisation se déroule parfaitement (50 personnes sur les 2 jours). « J'en profite pour les remercier car sans eux le club de Pouzauges ne pourrait pas organiser ce type de manifestation » Jérôme Poupin.

# Culture et animation

## La journée des Moulins : dimanche 26 juin

Dimanche 26 juin, venez découvrir ou redécouvrir les Moulins Jumeaux du Terrier Marteau grâce à des visites guidées.

Vous pourrez également en apprendre plus sur la longue histoire du blé avec une nouvelle exposition qui jalonnait le parc.

Pour animer cette journée, Orgue à Silou et jeux en bois pour divertir petits et grands. A 17h, spectacle « Le Cabaret Atomik » de la Compagnie du Théâtre des 7 Lieux.

A partir de 11h, venez acheter votre pain cuit dans le four à bois. Et pourquoi ne pas rester pique-niquer sur place et faire cuire vos brochettes sur le barbecue ?



## Les festivités du 13 juillet

Sur le site du Vieux-Château, à partir de 19h, une buvette et différents types de restauration ambulante vous attendent sur place. A 23h, le feu d'artifice suivi du bal populaire !



## La Fête de la Musique, c'est le vendredi 17 juin !

Cette année, la Ville de Pouzauges a décidé de s'associer à La Maison des Artistes, nouvelle association dynamique de jeunes pouzaugeais, en leur confiant la programmation musicale.

Retrouvez tout le programme sur

[www.pouzauges.fr](http://www.pouzauges.fr)

## Marché des Producteurs de Pays : dimanche 7 août de 16h à 22h

Rendez-vous dans l'enceinte du Vieux-Château pour la 3<sup>ème</sup> édition de ce grand marché festif organisé par l'Office de Tourisme.

Une vingtaine de producteurs locaux vous attend pour vous faire déguster leurs produits frais, ici du miel, là du fromage, plus loin de la charcuterie : à vous de composer votre dîner champêtre au gré de vos envies. Prévoyez vos couverts !

Tout au long de la soirée, profitez des animations :

balades à dos d'âne, animation musicale avec le groupe « Les P'tits Gouailleurs », artisanat d'art, maquillage d'enfants, tombola...

Vous avez envie de faire partie de notre équipe de bénévoles, contactez Marion à l'Office de Tourisme ! Plus de renseignements à l'Office de Tourisme du Pays de Pouzauges, 30 place de l'église 85700 Pouzauges - 02 51 91 82 46

17

# Culture et animations

## Le Parcours

Contrairement à l'année passée, nous avons voulu restreindre un peu le périmètre, dans le but de densifier les installations, et de faciliter la compréhension, la lecture du parcours. Pour 2016, c'est donc le centre-ville qui a été livré à l'inspiration collective, permettant ainsi la mise en valeur du patrimoine existant, en cohérence avec le fil vert, très prisé de nos touristes. Un plan global des installations sera prochainement installé près de l'Office de Tourisme, où des plaquettes de présentation seront mises à disposition, ainsi qu'en mairie et dans nos commerces du bourg.



## Les apéros-contés

Devant le succès des rencontres de l'été dernier (plus de 150 personnes y avaient assisté), les troupes locales « Le Théâtre de la Folie » et « L'œuf au riz » ont accepté de se joindre à nous, cette année encore, pour de nouveaux apéros-contés, sur le thème cette fois du potager... un brin détourné.

Quatre dates à retenir :

- Samedi 16 juillet, 18h30, au Parc du Colombier.
- Samedi 30 juillet, 18h30, à l'Esplanade Saint-Jacques.
- Samedi 13 août, 18h30, sur le parvis de la salle des Remparts.
- Samedi 27 août, 18h30, au 24 place de l'église.

...et sans doute une petite performance supplémentaire, en collaboration avec les agents de la ville, lors des journées du patrimoine de septembre (affaire à suivre !).

## Le village d'Artistes et de créateurs : le dimanche 24 juillet

Après l'esplanade du Vieux-Château, c'est au tour de l'esplanade Saint-Jacques d'accueillir, le temps d'une journée, les artistes de notre région, rassemblés en un village éphémères d'irréductibles... créateurs ! L'occasion de découvrir différentes techniques et de soutenir nos talents locaux par l'acquisition de leurs productions. Atelier théâtral, spectacle et déambulation musicale viendront compléter cette journée qui ne pourra être qu'ensoleillée...

18

## Jardin'Arts 2016, une nouvelle façon de voir la ville !

Après huit jours de résidence intenses et riches en production à laquelle ont participé plus de 270 enfants, les onze artistes sélectionnés cette année sont repartis, nous confiant le temps d'un été (et plus si affinités !) le fruit de cette aventure participative. Des œuvres plastiques parfois surprenantes ou émouvantes sont là pour témoigner de leur passage à Pouzauges et nous inciter à regarder différemment ces rues, ces espaces, que nous traversons tous les jours. Désormais, il ne tient qu'à nous de nous approprier ces œuvres, de faire vivre ces lieux, et, pourquoi pas, d'y ajouter au fil de l'été de nouvelles créations...



## La semaine ré-créative : du 22 au 27 août

Devant le succès de la première édition auprès des enfants de la ville, nous avons décidé de reconduire la semaine d'ateliers de découverte afin de permettre aux Pouzaugeais une petite récréation artistique avant la rentrée.

Du 22 au 27 août, rendez-vous donc au 24, place de l'Église, pour des ateliers gratuits et ouverts à tous. Programmation en cours, renseignements et réservations à compter du 4 juillet, par téléphone au 02 51 57 01 37, ou par mail à l'adresse : [jardinarts@pouzauges.fr](mailto:jardinarts@pouzauges.fr)



## Les bacs « potager partagé » sont de retour !

En partenariat avec le CPIE Sèvre et Bocage, la Jardinerie de l'Etoile et le groupe Ecoute, Parole, Solidarité, la ville de Pouzauges met à disposition des riverains des bacs potagers, dans le quartier des Ournaies et sur l'esplanade Saint-Jacques. Si vous aimez jardiner, apprendre, discuter, rencontrer du monde, le tout dans un esprit de partage et de solidarité, alors faites-vous connaître auprès de la mairie, par téléphone au 02 51 57 01 37 ou par mail à [jardinarts@pouzauges.fr](mailto:jardinarts@pouzauges.fr), nous vous mettrons en relation avec les autres volontaires.

## Projet de Circuit des lavoirs

L'association des Marcheurs des Collines, en partenariat avec le Conseil des Sages et la municipalité, travaille en ce moment même sur la création d'un circuit des lavoirs sur notre commune. La première étape de cette démarche est de constituer un inventaire de ce patrimoine.

Pour cela, nous faisons appel à vous !

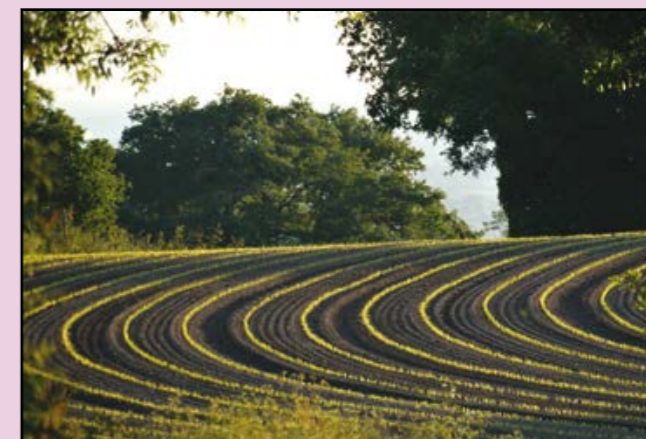
Lavoirs, sources, puits... si vous avez des photos anciennes ou actuelles, si vous souhaitez nous transmettre vos souvenirs et témoignages de la vie quotidienne pouzaugeaise en lien avec ces points d'eau, contactez-nous : Service culturel de la Mairie de Pouzauges - [culture.tourisme@pouzauges.fr](mailto:culture.tourisme@pouzauges.fr) Association des Marcheurs des Collines - [raud.jean@neuf.fr](mailto:raud.jean@neuf.fr)

## Concours photos : résultats

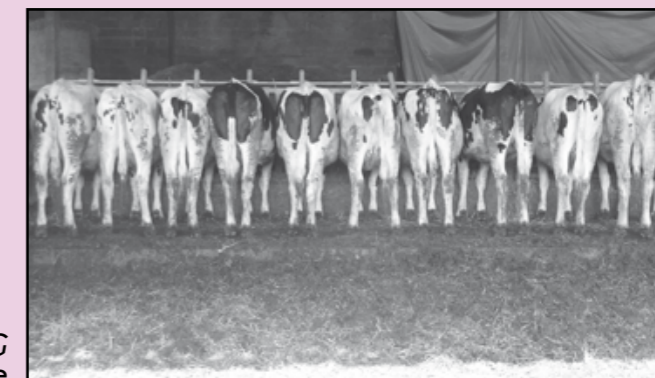
Cette année une cinquantaine de photographes amateurs a répondu au thème « Culture(s) et agriculture ».



2<sup>ème</sup> prix : **Jean-Pierre GODET**  
*Les rizières en terrasse*



1<sup>er</sup> prix : **Manon RIGAUDEAU**  
*Virage d'un champ de maïs*



3<sup>ème</sup> prix : **Marie-Odile SCHRAMM EULIG**  
*Ligne de culture*

19

# Culture et animations



## Comité de Jumelage Pays de Pouzauges /Puertollano



1986-2016 :  
30 ans d'échanges  
entre conseillers  
municipaux, jeunes,  
sportifs...

Les 21, 22, 23 octobre : 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage dans le Pays de Pouzauges. Cette manifestation est ouverte à tous les habitants du Pays de Pouzauges.

Si vous désirez accueillir et participer, renseignez-vous auprès de :  
Maison de l'Intercommunalité - Tél. : 02 51 57 14 23

## Comité de Jumelage Pouzauges / Eye / Meitingen

En juin, la Ville de Meitingen inaugure le « Boulevard de Pouzauges » lors du déplacement des Pouzaugeais à Meitingen.



Cela permet de rappeler qu'à l'entrée de l'hôtel de ville, il est possible de faire une pause sur le banc offert par Eye, notre autre ville jumelle, lors de sa visite en 2000.

Autant de témoignages, parmi d'autres, des liens qui unissent Pouzauges aux villes jumelles de Eye et Meitingen.



Le cadeau offert lors du déplacement à Meitingen en 2014 est en cours d'installation.

Les Pouzaugeais pourront découvrir, faire une halte et se reposer sur ce nouveau mobilier urbain qui réunit les villes de Meitingen et de Pouzauges.

## Roses'N'Roll

Nous avons créé l'association Roses'N'Roll afin de participer au Trophée Roses des Sables en Octobre 2016.

De Ciboure (64 - France) à Marrakech (Maroc), ce raid, 100% féminin, nous permet de défendre La Lutte contre le Cancer du Sein, La Croix-Rouge et l'association « Enfants du Désert ».

Renseignements :  
Charlène MURZEAU,  
9 rue Louis Desnouhes,  
85700 POUZAUGES -  
rosesnroll79@gmail.com  
rosesnroll.trophee-roses-des-  
sables.org - Page Facebook :  
Rosesnroll Charlene Laetitia



# Vie associative

Forum des Associations 2016  
Samedi 3 septembre  
de 10h à 19h

Le forum des associations 2016 se déroulera le samedi 3 septembre au complexe sportif Largeteau - de 10h à 19h (journée continue).

Cette manifestation est organisée par l'Office Municipal des Sports et la ville de Pouzauges.

Le forum des associations est le lieu privilégié pour présenter le dynamisme et la diversité du monde associatif pouzaugeais. Cette grande fête permet aux associations de se faire connaître, de proposer des activités et services à toute la population. Créer des liens, partager des expériences, imaginer des animations, tels sont les principaux objectifs de ce rassemblement.

## Une vitrine de la vie associative

Les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir la vitalité du tissu associatif et en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités.

## Un méli-mélo d'animations

Pour le plus grand plaisir des visiteurs, le forum sera ponctué de démonstrations sportives et d'animations culturelles.

Renseignements : Mairie de Pouzauges - Tél. : 02 51 57 01 37  
oms@pouzauges.fr



Forum des associations 2015



## Cap'Handi Bocage

Nouvellement créée, CAP'HANDI BOCAGE est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

L'association a pour objet « de gérer des dons à destination du foyer d'accueil médicalisé de la Clairière et du foyer de vie de la Borderie de Pouzauges, pour l'organisation du Raidoto et autres activités de loisirs. » (Extrait des statuts associatifs)

Le siège social est fixé à la mairie de Pouzauges, place de l'Hôtel de Ville, 85700 Pouzauges.  
Si vous souhaitez soutenir cette association et donc participer à la réalisation de projets de loisirs à destination de personnes en situation de handicap, vous pouvez soit adhérer à l'association en vous acquittant de la somme de 10 € pour l'année en cours ; soit faire un don à l'association à adresser à :  
« Cap'Handi Bocage » - Bernard Rautureau - 32, La Déliandière - 85700 Pouzauges

# Vie associative

## Loisirs en Liberté, c'est reparti



Cet été 2016 marque le grand retour des activités Loisirs en Liberté sur le Pays de Pouzauges.

Les bénévoles des associations Familles Rurales du secteur se sont à nouveau réunis pour proposer des activités sportives et de loisirs aux jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Alors à vos agendas ! Au programme de juillet : un tournoi de jeux en tout genre le 6 au Boupère, une sortie au Parc de la Vallée le 20 et une grande matinée pêche barbecue le 25. En août : ciné pizza le 18 à Rochetroux avec les jeunes de Loisirs en Liberté du Pays de Chantonnay et une journée geocaching et baignade à Pouzauges le 24.

Sous réserve de places disponibles, vous pouvez encore vous inscrire aux différentes activités en contactant Aurélie Viaud - Fédération Familles Rurales Vendée : a.viaud@famillesrurales85.org ou 06 22 58 37 42, renseignez-vous !

## Accueil de Loisirs « la Courte Echelle »

L'accueil de Loisirs « La Courte Echelle » propose des séjours courts pendant l'été. Les enfants sont divisés en trois tranches d'âges.

### 6/8 ans :

Du 12 au 15 juillet : Mes vacances à la ferme  
 du 19 au 22 juillet : Apprentis soigneur d'animaux  
 du 26 au 29 juillet : Au temps du Moyen Âge  
 du 15 au 19 août : Au galop !  
 du 23 au 26 août : A l'aventure « Les Petits Robinsons »

### 9/11 ans :

Du 11 au 15 juillet : Au temps du Moyen Âge  
 du 18 au 22 juillet : Apprentis soigneur d'animaux  
 du 25 au 29 juillet : 100% fun et sports  
 du 15 au 19 août : Surf et activités de plage  
 du 22 au 26 août : Mission « Agent Secret 007 »

### 12/14 ans :

Du 11 au 15 juillet : Tous en scène « La Nouvelle Star »  
 du 18 au 22 juillet : « Top Chef » vacances en cuisine  
 du 25 au 29 juillet : 100% fun et sports  
 du 15 au 19 août : Surf et activités de plage  
 du 22 au 26 août : Mission agent secret 007

Renseignements : 02 51 57 06 65  
[www.calypsopouzauges.fr](http://www.calypsopouzauges.fr)



# Infos pratiques

## Nouvelles activités à Pouzauges

**P'RESTO** - rue Charles Largeteau - Activité : burgers, finger foods, bar à salades et kebab - Ouvert tous les jours, sauf le jeudi et le dimanche midi, de 11h30 à 14h et de 18h à 22h. Les vendredis et samedis, jusqu'à 23h.

**INES PANNEKOUCKE** - 30 rue Joachim Rouault - Tél. : 06 99 91 16 11 - [www.hypnotherapie-pouzauges.com](http://www.hypnotherapie-pouzauges.com) - Activité : cabinet d'hypnothérapie (stress, tabagisme, perte de poids, phobies, traumatismes, dépendances, confiance en soi, douleurs, troubles émotionnels, amélioration des performances...) Sur rendez-vous : du lundi au samedi de 9h à 21h.

## Collecte de déchets contenant de l'amiante

Une collecte exceptionnelle des déchets contenant de l'amiante liée aura lieu le **lundi 3 octobre 2016 de 9h à 12h et de 14h à 17h à la déchèterie** de la Flocellière. Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations. **Pour bénéficier de ce service, une inscription est obligatoire auprès des services du SCOM en appelant au 0 800 948 2016 (appel gratuit depuis un poste fixe) avant le 30 septembre.**

## Naissances

Cléane BÉLY  
 Gabin LEFÈVRE  
 Rémi ROULEAUX  
 Isauze FILLON  
 Adam GUILLOTEAU  
 Faith LEPAGE  
 Sohan MENDES DA SOUSA  
 Asao GABORIT  
 Timéo JOLLY  
 Marin SOURISSEAU  
 Tyago ROUSSEL  
 Eléna ROSSI

## Mariages

Félix AUGUIN et Régine VENÂNCIO  
 Eric MOREAU et Sophie GIRARD  
 Kévin LOUGASSI et Emilie TUQUET

## Décès

Lucette BOUCHAIRE  
 Claude GAUTRON  
 Claudine CAILLAUD  
 Marcel HUVELIN  
 Madeleine HERAUD  
 Agnès CARTEAU  
 Albert RETAILLEAU  
 Marie BLANDIN  
 Christiane GUIONNET  
 Jean RAMBAUD

## Expression politique

POUZAUGAIS, ENSEMBLE INNOVONS.

Tromper sans mentir

Nous souhaitons revenir sur l'épisode de l'augmentation des taux communaux, pour que chaque Pouzaugeais comprenne bien que si ceux-ci sont restés fixes, les impôts locaux augmenteront de manière conséquente.

Soyons objectifs, il y a plusieurs causes à cette majoration.

Tout d'abord les bases qui ne sont pas de la responsabilité locale (mais qui tombe dans l'escarcelle locale) et dont on ne peut imputer la responsabilité à nos élus locaux.

Ensuite les taux départementaux pour lesquels nos élus locaux n'ont aucune compétence.

Enfin les taux communaux et intercommunaux.

Un peu d'histoire pour Pouzauges.

Fin janvier, lors de la délibération d'orientation budgétaire, la municipalité nous informe qu'elle se pose la question de l'augmentation éventuelle des trois taxes compte tenu de la baisse des dotations de l'état. Cette mesure était connue de tous avant les dernières élections municipales et malgré cela chaque candidat s'engageait à l'époque à ne pas toucher aux taux. Nous signifions donc notre opposition, en la justifiant et en respectant nos promesses électorales. Début février, la Communauté de Communes réfléchit à l'augmentation de ses taux. Par solidarité elle travaille également au transfert de la compétence de la majoration des taux communaux en l'incluant dans l'augmentation intercommunale. Nous approuvons ce transfert mais formulons notre opposition à l'augmentation des taux.

Mi-mars, les maires des communes de l'intercommunalité valident ce transfert.

Fin mars, le Conseil Communautaire entérine la décision d'augmenter les taux, malgré notre opposition et décide de répartir ensuite le bénéfice de cette augmentation entre les Communes et la Communauté de Communes. Les 6 élus de la majorité Pouzaugeaise ont voté cette décision.

Quelques jours plus tard, lors d'un Conseil Municipal, Madame le Maire nous informe que les taux communaux ne seront pas augmentés, oubliant d'informer que ceux-ci le seraient via les taux intercommunaux, la Communauté de Communes restituant ensuite à chaque Commune suivant des critères restant à déterminer... Notre feuille d'impôts ne mentira pas...

# Les RDV



**Lundi 20**  
Atelier « Approfondir sa recherche d'adresses sur internet » 9h30, Maison de l'intercommunalité  
Tél. : 02 51 57 53 93

**Vendredi 17**  
La Fête de la Musique  
19h, centre-ville

**Dimanche 19**  
Tous derrière les Bleus !  
Ecran Géant France/Suisse  
20h45, Vieux-Château

**Lundi 20**  
Atelier yoga par le Comité de Vendée de la Ligue contre le Cancer.  
14h30, salle des Remparts  
Tél. : 02 51 65 81 57

**Mardi 21**  
Visite guidée - 10h30, église Notre-Dame du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mercredi 22**  
Inscriptions au Judo-Club Pouzaugeais - 17h  
dojo Michel Traineau  
Tél. : 06 70 51 30 18

**Vendredi 24**  
Inscriptions au Judo-Club Pouzaugeais - 18h  
dojo Michel Traineau  
Tél. : 06 70 51 30 18

**Vendredi 24**  
Spectacle « Esquisse Danse »  
20h30, Echiquier  
Tél. : 06 20 92 35 33

**Samedi 25**  
Portes ouvertes  
Escalade du Haut Bocage  
9h30, salle de l'Etoile

**Samedi 25**  
Fête des écoles publiques  
A l'école Française Dalto

**Samedi 25**  
Kermesse de l'école  
Le Donjon  
A partir de 15h30

**Dimanche 26**  
La Journée des Moulins  
11h, Moulins du Terrier Marteau  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 28**  
Visite guidée  
10h30, église Notre-Dame du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mercredi 29**  
Inscriptions Tennis  
14h - Salle de Tennis  
Tél. : 09 63 64 22 98

# JUIN

# JUILLET

**Vendredi 1<sup>er</sup>**  
Gala de Twirling  
20h30, salle de l'Etoile

**Samedi 2**  
Entretien des chemins communaux  
8h, place Meitingen  
Tél. : 02 51 57 59 63

**Samedi 2**  
Journée organisée par le C M E  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Lundi 4**  
Conseil Municipal  
19h, salle du Conseil  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 5**  
Visite guidée  
10h30, église Notre-Dame du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Du Mercredi 6 au Vendredi 8**  
Stage Stopmotion 10-11 ans  
10h-17h, Cybercentre  
Tél. : 02 51 57 53 91

**Jeudi 7**  
Escapade nocturne  
20h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Vendredi 8**  
Collecte du Don du Sang  
15h30 Tallud-Ste-Gemme  
**Du 11 au 15 juillet**  
Chantier Jeunes Bénévoles  
Tél. : 02 51 57 06 65

**Lundi 11**  
Collecte de don du sang  
15h30, La Pommeraié / Sévres

**Mardi 12**  
Visite guidée  
10h30, église Notre-Dame du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 12**  
Atelier médiéval  
16h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mercredi 13**  
Festivités du 13 juillet  
Au Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 14**  
Les P'tits Meuniers  
15h, Moulins du Terrier Marteau  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 14**  
Escapade nocturne  
20h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Samedi 16**  
Apéro-conté  
18h30, parc du Colombier  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 19**  
Visite guidée  
10h30, église Notre-Dame du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 19**  
Atelier médiéval  
16h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 21**  
Les P'tits Meuniers  
15h, Moulins du Terrier Marteau  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 21**  
Escapade nocturne  
20h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Dimanche 24**  
Village d'artistes et de créateurs  
Esplanade Saint-Jacques  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 26**  
Visite guidée  
10h30, église Notre-Dame du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 26**  
Atelier médiéval  
16h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 28**  
Les P'tits Meuniers  
15h, Moulins du Terrier Marteau  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 28**  
Escapade nocturne  
20h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Vendredi 29**  
Pétanque  
14h30, Complexe sportif Largeteau

**Samedi 30**  
Apéro-conté  
18h30, esplanade Saint-Jacques  
Tél. : 02 51 57 01 37

# AOÛT

**Mardi 2**  
Visite guidée 10h30, église N-D du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 2**  
Atelier médiéval  
16h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 4**  
Les P'tits Meuniers  
15h, Moulins du Terrier Marteau

**Jeudi 4**  
Escapade nocturne  
20h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Vendredi 5 / 12 / 19**  
Pétanque 14h30, Complexe sportif Largeteau

**Vendredi 5 (CPIE)**  
Balade « Sauvages de rue »  
Tél. : 02 51 57 77 14

**Dimanche 7**  
Marché des Producteurs de Pays  
16h-22h, Vieux-Château

**Mardi 9**  
Visite guidée 10h30, église N-D du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 9**  
Atelier médiéval  
16h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 11**  
Escapade nocturne  
20h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 11**  
Les P'tits Meuniers  
15h, Moulins du Terrier Marteau  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Samedi 13**  
Apéro-conté 18h30, parvis  
salle des Remparts  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 16**  
Visite guidée 10h30, église N-D du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 16**  
Atelier médiéval  
16h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 18**  
Les P'tits Meuniers  
15h, Moulins du Terrier Marteau  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 18**  
Escapade nocturne  
20h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Dimanche 21**  
La Pouzaugaise  
A partir de 7h30, salle du CRP

**Du 22 au 27 août**  
Semaine ré-creative  
Au 24, place de l'Eglise  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 23**  
Visite guidée 10h30, église N-D du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 23**  
Atelier médiéval  
16h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 25**  
Les P'tits Meuniers  
15h, Moulins du Terrier Marteau  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Jeudi 25**  
Escapade nocturne  
20h30, Vieux-Château  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Samedi 27**  
Apéro-conté  
18h30, 24 place de l'Eglise  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Dimanche 28**  
Fête du 4x4  
Terrain Longchamp

**Mardi 30**  
Visite guidée 10h30, église N-D du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Vendredi 2**  
Bébé lecteurs  
10h30, Bibliothèque  
Tél. : 02 51 91 80 94

**Vendredi 2**  
Inscriptions au Judo-Club Pouzaugeais - 18h, dojo Michel Traineau  
Tél. : 06 70 51 30 18

**Samedi 3**  
Forum des associations  
Complexe Largeteau  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Lundi 5**  
Conseil Municipal  
19h, salle du Conseil  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Mardi 6**  
Visite guidée 10h30, église N-D du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Vendredi 9**  
Bébé lecteurs  
10h30, Bibliothèque  
Tél. : 02 51 91 80 94

**Lundi 12**  
Reprise des cours Aérogym, stretching, zumba, gym adultes  
11h15, salle du Colombier  
21h salle de judo  
Tél. : 02 51 91 89 51

**Lundi 12**  
Reprise des cours de Gym au sol - 6-11 ans  
17h45, salle de Judo  
Tél. : 02 51 91 89 51

**Mardi 13**  
Visite guidée 10h30, église N-D du Vieux-Pouzauges  
Tél. : 02 51 57 01 37

**Vendredi 16**  
Inscriptions au Judo-Club Pouzaugeais 18h, dojo Michel Traineau  
Tél. : 06 70 51 30 18

**Samedi 17**  
**Dimanche 18**  
Championnat de Vendée de Pétanque  
Complexe sportif Largeteau

**Samedi 17**  
**Dimanche 18**  
Journées Européennes du Patrimoine  
Tél. : 02 51 57 01 37

# SEPT.